

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **74 (1938)**

Heft 9

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : A *Radio Suisse Romande*. — VAUD : *Assemblée des délégués*. — *Trop de zèle*. — *Caisse de secours*. — *Dans les sections* : Moudon ; Avenches. — *Ecole normale*. — *Echiens*. — GENÈVE : U. I. P. G. — DAMES : *Assemblée administrative du 17 février*. — NEUCHÂTEL : *Comptes*. — *Assemblée des délégués*. — *Convocation*.

PARTIE PÉDAGOGIQUE : Ch. Bd. : *Remarques sur le cours de langue française II*. — F. T. : *Texte expliqué*. — OPINIONS : *Communiqué*. — *Récitation*. — LES LIVRES.

PARTIE CORPORATIVE

A RADIO SUISSE ROMANDE

A l'intention des collègues que la chose intéresse — et pour qu'ils puissent la signaler à leurs élèves qui aiment à bricoler — nous annonçons que Radio Suisse romande organise une série de cinq séances au cours desquelles un de nos collègues, dont c'est la spécialité, proposera à ses jeunes auditeurs la construction d'un petit *récepteur à galène*.

Cet exercice de bricolage commencera le *mercredi 9 mars* prochain, à 18 h. 30 précises.

Avis aux amateurs de travaux manuels !

VAUD

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL

DE L'ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS DU 30 JANVIER 1938

Présidence : M. Borloz.

Trente-trois délégués ont répondu à l'appel, ainsi qu'un certain nombre d'invités.

Le rapport des vérificateurs des comptes (Caisse de secours, prêts, orphelins), présenté par M. Vallon, est adopté sans discussion. M. Borloz tient à faire connaître le beau geste de Mme Brunner (membre honoraire, Moudon) qui a versé à notre caisse 800 fr., pour l'aide que nous avons apportée autrefois à sa fille, collègue également.

La nouvelle commission de vérification sera composée de :

Mlle F. Rochat, Cossonay ; MM. R. Guichard, Lausanne ; J. Conod, Bursins.

La vérification des comptes S. P. V. incombera aux sections de Rolle, Vevey et Yverdon (dans l'ordre alphabétique des districts).

L'assemblée a admis les 29 membres honoraires suivants :

Aigle : Jules Candolfi.

Aubonne : Julia et Olivier Bélaz.

Cossonay : Amélie Desponds. Suzanne Dind, Daillens.

Echallens : Henri Peitrequin, Goumoëns.

Grandson : Marthe Schenkel, Villars-Burquin. Constant Manigley, Champagne. Rosa Jeanmonod, Provence.

Ste-Croix : Rosa Rossier-Jaccard ; Emile Jaccard.

Lausanne : Paul Chappuis ; Louise Coindet ; Paul Delay ; Louis Schulé ; Aloïs Jatton, Le Mont ; Clémence Berzin, Le Mont.

La Vallée : Marie Reymond, Les Bioux.

Lavaux : Albert Steiner, Lutry.

Moudon : Ida Jaccaud, Lucens ; Henri Rochat-Bujard.

Orbe : Charles Aubert ; Ernest Ravussin, Vallorbe ; Suzanne Vuitel-Perréaz, Rances.

Pays-d'Enhaut : Marie Wütrich-Dupraz, Flendruz.

Vevey : Alphonse Rieben ; Alice Moudon, Vevey ; Elise Monachon, Corseaux ; Ernest Laeser, Clarens.

Le caissier donne la liste des 23 membres auxiliaires et rappelle que ceux qui quittent l'enseignement peuvent, en devenant auxiliaires, rester des nôtres.

M. Baudin présente son rapport sur le Musée scolaire. Notons que deux jeunes collègues ont remplacé M. P. Schaer et secondé M. Chessex, directeur. Un nouveau catalogue va être imprimé et l'assemblée maintient le subside de 800 fr.

La section de Lausanne a élaboré de nouveaux statuts qui ont été soumis à la section d'Yverdon pour examen et rapport. Ces statuts sont adoptés sauf l'art. 7. qui est à revoir. (Les délibérations y sont prévues par groupes, hommes et dames, ce qui est contraire aux statuts S. P. V.)

Sur proposition de M. Borloz, président, le fonds des Orphelins sera maintenu à 5000 fr. (fondé en 1918, il serait actuellement épuisé sans l'aide de notre caisse).

M. Beauverd (Lausanne) appuyé par l'assemblée demande qu'on supprime les panégyriques des candidats au C. C.

D'entente avec le C. C. et les présidents de sections, il sera élaboré une liste aussi exacte que possible des membres honoraires qui souvent jouent à cache-cache avec ceux qui doivent s'occuper d'eux !

Le Président rappelle :

1. Qu'il faut faire de la propagande auprès des jeunes pour leur entrée dans la S. P. V.

2. Que les palmes pour les membres honoraires décédés sont à la charge de la caisse S. P. V. mais commandées par les sections et que les palmes pour les membres actifs sont payées par les districts.

Les statuts de la Société seront réimprimés sans modification.
L'assemblée, qui s'est déroulée dans le calme et l'entente, est levée à midi.

Le secrétaire : R.

TROP DE ZÈLE

Peut-être, chers collègues, avez-vous à votre disposition une ou plusieurs cartes de géographie, aux limites effacées, indistinctes ; peut-être serez-vous tentés de rendre plus visibles les démarcations entre Etats et cantons ? Rentrez votre ardeur, vos bonnes intentions ; sachez vous contenter de ce que vous avez, ou demandez que l'on change vos cartes par trop abîmées, trop vieilles, mais n'y touchez pas. Vous risqueriez, comme ce fut le cas pour certaine jeune collègue, de devoir rembourser la carte détériorée !

Ch. G.

CAISSE DE SECOURS

Notre membre honoraire, M. A. Courvoisier, à Trélex, n'oublie pas qu'il est des collègues dans le besoin et a fait parvenir 10 fr. à notre caissier. Nous lui adressons nos plus vifs remerciements.

Ch. G.

DANS LES SECTIONS

Moudon. — Au local habituel, mercredi 9 mars, à 17 h. 15, 2^e leçon mixte de gymnastique destinée aux collègues du district et donnée par Perrochon. (Pantoufles exigées.)

Avenches. — *Une causerie passionnante.* — C'est avec un vif intérêt que les membres de la section d'Avenches se réunissaient, l'un de ces derniers samedis, au collège de Faoug, pour une causerie de Mme Cantova, institutrice émérite, sur l'articulation, la lecture et l'écriture.

Mme Cantova a fait de longues recherches et c'est le fruit de son immense labeur qui faisait l'objet de son exposé, illustré par de vivants clichés passés à l'épidiascope par W. Patthey. La place nous manque pour en dire plus : ce fut un régal ! Souhaitons que d'autres sections sollicitent aussi la collaboration de Mme Cantova : elles ne regretteront pas leur initiative, car chacun peut y prendre de précieux renseignements.

Cy.

A L'ÉCOLE NORMALE

Concert. — Le comité fut aimablement invité au concert que les Normaliens offraient, fin janvier. Nous y avons entendu avec beaucoup de plaisir de beaux chœurs pour voix égales, et une œuvre magistrale : *Stabat mater* de E. Astorga, pour chœur, orchestre et soli. Une très belle exécution sous la direction de M. Mayor. Puis l'orchestre joua une délicieuse petite symphonie de Paul Juon, sous la baguette de M. Gerber.

Nos vives félicitations aux directeurs et aux exécutants.

Causerie. — D'entente avec M. Chevallaz, directeur, le président et le secrétaire de la S. P. V. sont allés, selon la tradition, parler de notre association aux futurs collègues prêts à quitter l'Ecole normale. Nous voulons espérer que tous ces jeunes auront entendu notre appel et adhéreront sans exception à notre société.

Tous nos remerciements à M. Chevallaz pour son invitation et son sympathique accueil. R.

ASILE D'ÉCHICHENS

A propos de la collecte

La collecte organisée dans les Ecoles vaudoises en novembre 1937 touche à sa fin. Le Comité et la Direction de l'Asile d'Echichens se font un pressant devoir d'exprimer ici leur vive gratitude à tous ceux qui y ont contribué : aux maîtres pour y avoir intéressé leurs élèves et apporté souvent leur collaboration financière, aux élèves pour leurs dons. A ceux-ci, nous aimerions dire un merci tout particulier, un merci chaleureux pour leur bienveillance en faveur de leurs petits camarades d'Echichens. Que leur obole ait été un unique sou ou une pièce plus grande, elle constitue un bel acte de charité qui nous touche vivement. Encore une fois, merci à tous.

Nous aurions beaucoup de choses à dire au sujet de cette collecte annuelle, mais la place dont nous disposons ici nous oblige à nous limiter. Nous répondrons simplement à diverses suggestions qui nous sont parvenues.

De divers côtés on désire un accusé de réception des versements. Nous y avons pensé souvent, le manque de temps et la nécessité de réduire les frais généraux n'ont pas permis de réaliser cette idée. Elle sera cependant mise à l'étude par notre comité.

La collecte finit par lasser, dit-on ; ne pourrait-on changer, vendre des cartes postales ou d'autres objets ? C'est une idée intéressante, mais les essais tentés par d'autres œuvres n'ont pas toujours été heureux à cause des frais d'organisation, du matériel nécessaire, des pertes inévitables. D'autre part, il y a déjà deux ventes de cartes organisées chaque année pour des buts à peu près semblables : celle de *Pro Infirmis* au printemps et celle de *Pro Juventute* en décembre.

On nous demande aussi de renouveler l'intérêt en faveur de l'Asile d'Echichens par le moyen d'un film. Ce film existe. Il a été tiré en 1935, grâce à l'obligeance de quelques amis de notre œuvre. Il est très intéressant et présente de façon assez complète la vie de la maison : la journée des enfants : lever, toilette, repas ; le travail en classe et dans les champs, les diverses parties de la ferme, etc.

Ce film a été passé dans plusieurs localités déjà et nous sommes à la disposition de tous ceux qui aimeraient le voir ; nous serions

heureux de le présenter aux conférences de district et de cercle ainsi que dans les classes. C'est donc avec le plus grand plaisir que nous répondrons à toute demande adressée à la direction de l'Asile.

Comité de l'Asile d'Echichens.

GENÈVE

U. I. P. G. — DAMES

COMPTE RENDU

DE L'ASSEMBLÉE ADMINISTRATIVE DU 17 FÉVRIER 1938.

C'est dans un cadre accueillant et une atmosphère sympathique que s'est déroulée notre assemblée générale : rapports, élections, thé par petits groupes conversant avec animation... cette nouvelle formule paraît avoir été bien accueillie et appréciée.

Voici quelques communications du Comité :

La Fête de l'école genevoise de 1937 a obtenu un franc succès. Les bénéfices ont été répartis entre le fonds de réserve et quelques institutions scolaires (enfants sourds et arriérés). Une deuxième fête est prévue pour 1939, avec participation à l'Exposition nationale de Zurich.

Le Groupe d'études pédagogiques commencera son travail par l'étude de la question des épreuves de sélection de 5^e a.

Notre égalité de salaires est à nouveau menacée. On envisage, paraît-il, le réajustement des salaires, sauf... sauf ceux des couples et des dames ! Le Comité ne pourra assumer seul la charge de cette défense et désire la formation d'une commission chargée de rédiger un mémoire.

Mme Borsa propose la création d'un « Groupe auxiliaire » dont feraient partie les personnes qui ne peuvent accepter de charge au Comité, mais seraient disposées, cependant, à nous aider de façon plus active.

Le rapport de la présidente est ensuite lu, mis aux voix et accepté. Mme Miffon est l'interprète de toutes en remerciant Mme Borsa pour son travail écrasant. Nous lui souhaitons — fort égoïstement — une bonne santé qui lui permette de mener à bien toutes les tâches qui nous attendent.

Mlle Meyer, notre trésorière, nous communique son rapport. La cotisation de 1938 reste fixée à 13 fr. Les vérificatrices des comptes ont constaté l'excellente tenue des livres ; elles remercient Mlle Meyer pour le travail considérable qu'elle accomplit avec tant de compétence et de dévouement.

Le Comité élu pour 1938 est composé comme suit :

Présidente : Mme J. Borsa.

1^{re} vice-présidente : Mme Miffon.

2^e vice-présidente : Mme Jaquet.

Membres : Mmes et Mlles M. Babel, N. Baechler, H. Berney, A. Dottrens, M. Géroutet, J.-M. Long, J. Meyer, Y. Uldry-Tétaz.

L'assemblée administrative a été immédiatement suivie d'une assemblée générale.

Nous avons à examiner trois points que la Fédération avait relevés dans le Rapport de la Commission de redressement financier de la C.I.A. :

1. Mode de paiement pour les versements supplémentaires imposés au régime spécial.

2. Propositions du C.E. relatives aux retraités séjournant à l'étranger.

3. Comment les différents régimes bénéficieront-ils des amortissements prévus par l'Etat ?

L'assemblée expose ses desiderata et ses suggestions qui seront présentées à l'assemblée des comités de la Fédération, le 23 février.

J.-M. LONG.

NEUCHÂTEL COMPTE RENDU FINANCIER Exercice 1937

A. Caisse de la S. P. N.

I. Résumé des opérations.		Doit Fr.	Budget 1938 Fr.
1. En caisse au 1 ^{er} janvier 1937		189.—	
2. Cotisations centrales, 418 à 16 fr.		6688.—	6544.—
3. Prélèvements en banque		423.20	
4. Assurance responsabilité civile :			
Primes 1936-37	4.80		
Primes 1937-38	448.50	453.30	
5. Administration : Part de la Caisse d'entr'aide		400.—	
6. Ristourne 10% sur enc. : primes			
Assur. Resp. civ.	47.55		
Commission 4% sur primes Assur.			
accidents	90.60	138.15	120.—
7. Intérêts : a) Livret d'ép.			
Caisse	103.84		
Titres	192.—	295.84	
b) Fonds de ré-			
serve	28.51	324.35	250.—
8. Action de défense des intérêts matériels .		30.30	—
(Remboursement part de frais du cartel)			
9. Divers : (Remb. partiel des allocations au			
Congrès romand)		700.—	—
Total		9346.30	7314.—
Déficit			412.—
			<u>7726.—</u>

	Avoir Fr.	Budget 1938 Fr.
1. Assemblées	1228.20	1300.—
2. Représentation et réception	128.15	150.—
3. Administration	1370.—	1400.—
4. Cotisations romandes :		
Membres actifs : 418 à 8 fr. = 3344.—		
Membres d'honneur : 7 à 8 fr. = 56.—	3400.—	3363.—
5. Subventions	490.—	490.—
6. Frais généraux	473.25	350.—
7. Dépôts en banque	1099.84	—
8. Assurance responsabilité civile	450.90	—
9. Action de défense des intérêts matériels	136.65	500.—
10. Fonds de réserve	528.51	200.—
11. Solde en caisse	40.80	—
Total	9346.30	7726.—

II. Résumé des Recettes et des Dépenses.

Total des recettes	Fr. 8734.10
Total des dépenses	» 7677.15
Boni d'exercice	Fr. 1056.95

B. Caisse d'entr'aide.

I. Caisse. Résumé des opérations.

	Fr.	Doit Fr.
1. En caisse au 1 ^{er} janvier 1937		63.70
2. Cotisations : 408 à 1 fr.		408.—
3. Dons	—	
4. Prélèvements en banque	—	
5. Intérêts du livret de caisse	52.11	52.11
6. Fonds de réserve :		
a) Prélèvements	—	
b) Intérêts du livret	169.10	
c) Intérêts des titres	781.40	950.50
7. Remboursement par les malades		—
8. Caisse de prêts :		
a) annuités sur 8 cédules	2285.40	
b) intérêt des 8 cédules	52.70	2338.10
9. Caisse de secours de la S.P.R. (cas spécial)		200.—
Total		4012.41

	Fr.	Avoir Fr.
1. Remplacements		—
2. Dépôts en banque : a) Caisse.	402.11	
Fonds de réserve.	950.50	1352.61
3. Caisse de prêts (3 prêts)		2200.—
4. Achat de titres		400.—
5. Frais d'administration		400.—
6. Solde en caisse		59.80
Total		<u>4012.41</u>

II. Résumé des Recettes et des Dépenses

Total des Recettes	Fr. 1663.31
Total des Dépenses	» 400.—
Boni d'exercice	<u>Fr. 1263.31</u>

En vue de ménager la place, nous ne publions aujourd'hui que le résumé des opérations de nos deux caisses et le projet de budget pour l'exercice 1938. Le bilan sera communiqué aux délégués lors de leur assemblée annuelle.

J.-Ed. M.

ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS

L'assemblée ordinaire des délégués de la S. P. N. aura lieu samedi 12 mars 1938, à 14 h. 15, à l'Annexe du Collège des Terreaux, salle N° 14 (2^e étage), à Neuchâtel.

Ordre du jour :

1. Procès-verbal de la séance du 20 mars 1937.
2. Rapport annuel du président.
3. Rapport du Caissier pour l'exercice 1937.
4. Rapport du président de l'Exposition scolaire permanente.
5. Rapport du caissier de l'Exposition scolaire permanente.
6. Rapports des vérificateurs de comptes de la S. P. N. et de l'Exposition scolaire permanente.
7. Discussion et approbation des rapports et des comptes.
8. Budgets de la caisse S. P. N. et de l'Exposition scolaire permanente.
9. Fixation des cotisations (caisse S. P. N. et Caisse d'entr'aide).
10. Nomination de deux vérificateurs de comptes et de deux suppléants pour la caisse S. P. N. et la Caisse d'entr'aide.
11. Nomination de deux vérificateurs de comptes et de deux suppléants pour l'Exposition scolaire permanente.
12. Prolongation de la scolarité ; propositions à adresser au Département de l'Instruction publique.
13. Divers.

Cet avis tient lieu de convocation. Prière aux présidents de section d'aviser leurs délégués respectifs s'ils le jugent utile.

Comité central.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

REMARQUES SUR LE COURS DE LANGUE FRANÇAISE II utilisé au degré supérieur des écoles primaires vaudoises

(Suite)

III. LA NARRATION (p. 270).

On pourrait sans inconvénient, semble-t-il, remplacer un ou deux morceaux de votre livre par des extraits plus caractéristiques, de meilleurs auteurs, non sans avoir, au préalable, insisté plus qu'on ne le fait sur l'emploi des temps, pierre d'achoppement de ce « genre ».

Ainsi :

« La narration est un récit. Si ce que l'on raconte s'est répété plusieurs fois, on met le récit à l'*imparfait*. Si les actions narrées ne se sont passées qu'une fois, on emploie le *passé simple*.

Pour donner plus de légèreté, on peut remplacer le passé simple par le *passé composé*. Pour avoir un style plus vivant encore, on peut mettre le récit au *présent*.

Exemples :

1. Nous partions de bonne heure, nous nous promenions, nous rentrions très tôt...

2. Nous partîmes de bonne heure, nous nous promenâmes, nous rentrâmes très tôt...

3. Nous sommes partis de bonne heure, nous nous sommes promenés, nous sommes rentrés...

4. Nous partons, nous nous promenons, nous rentrons...

Exceptionnellement, si l'on raconte ce que l'on fera plus tard, la narration peut se mettre au *futur*.

Viendraient des modèles dans le genre des suivants :

J.-J. Rousseau : Mon séjour à l'île de St-Pierre (Rêveries d'un promeneur solitaire), qui peut donner lieu à une analyse fouillée du *rythme* de la phrase. Il convient parfaitement à préparer un sujet sur : « Une journée de vacances », par exemple.

V. Hugo : Un voleur (Les Misérables).

Lichtenberger : Le match. Etc...

Il serait non moins utile de parler du *discours direct* et du *discours indirect*, en signalant l'importance de la ponctuation, soit qu'on utilise les *guillemets*, soit qu'on se serve du *tiret*, et en donnant des exemples comme :

1. Discours direct avec tiret.

— Voilà un homme qui possède le bonheur, se dit-il. Et se tournant vers le paysan :

— Es-tu heureux ? lui demanda-t-il.

— Oui, fit l'autre.

- Tu ne changerais pas ton sort pour celui d'un roi ?
- Jamais !
- Eh bien, vends-moi ta chemise.
- Ma chemise ? Je n'en ai point !

2. Discours direct avec guillemets.

« ... Voilà un homme qui possède le bonheur », se dit-il. Et se tournant vers le paysan : « Es-tu heureux ? », lui demanda-t-il. « Oui », fit l'autre..., etc...

3. Dialogue avec discours indirect.

... Il se dit que c'était pourtant là un homme possédant le bonheur. Et, se tournant vers le paysan, il lui demanda s'il était heureux. L'autre répondit oui..., etc...

« A bâtons rompus » de M. Maurer procure des modèles simples pour l'apprentissage du dialogue, beaucoup plus simples et vivants que ceux de notre « Cours de langue ».

IV. LA FABLE (p. 286) ET LA DISSERTATION (p. 288).

Ils se sont montrés des chapitres trop au-dessus de la portée des élèves de quatorze à seize ans pour être traités autrement que dans des leçons occasionnelles.

V. LE GENRE ÉPISTOLAIRE (p. 303).

Il est étonnant que l'on n'ait pas songé à signaler ces purs modèles de style épistolaire que sont les « Lettres de mon Moulin » d'A. Daudet et donné comme exemple de style familier le début et la fin de la « Chèvre de M. Seguin ». D'autres exemples typiques et qui peuvent permettre d'utiles comparaisons sont les lettres de Tœpffer qu'on trouve dans l'Anthologie scolaire des classes primaires supérieures.

Nous croyons d'autre part que l'étude du chapitre « Lettres » ne peut donner son plein rendement que si l'on y ajoute de l'intérêt en proposant aux élèves uniquement des *exercices pratiques*, écrits sur papier à lettres et enveloppes. Ce mode de procéder a, en outre, l'avantage de permettre d'insister sur les formes.

Voilà pour les corrections les plus urgentes que l'emploi de notre manuel nous a révélées. Il serait désirable d'y faire aussi un certain nombre d'adjonctions, notamment aux « Notions préliminaires ». Ne pourrait-on pas proposer en guise d'introduction à la composition des indications et des exercices comme les suivants :

« Pour bien *composer*, il faut : 1. Savoir *observer* avec les cinq sens. 2. Ne pas se contenter de la première phrase qui vient à l'esprit, mais transformer, *embellir* la phrase, jusqu'à ce qu'elle soit *expressive* et ait un rythme heureux.

1. Exercice d'observation.

Les élèves ont une minute pour regarder attentivement une gravure. (Supposons la fig. 46 du manuel d'histoire suisse, représentant la salle d'un château au moyen âge.) Après quoi, livres fermés, le maître leur demande de répondre par écrit à une dizaine de questions afin de voir, leur dit-il, s'ils savent observer.

1. Combien y a-t-il de personnages ?
2. Le chien est-il couché ou assis ?
3. Sur quel meuble repose le chat ?, etc...

Les réponses à ce test permettront de faire constater à chacun le grand nombre de ses erreurs. On peut en trouver maints autres, de quoi alimenter bien des leçons sur l'observation.

2. Le travail de la phrase.

La phrase initiale est donnée. Les enfants l'embellissent à leur gré, puis on procède à une critique serrée des différentes trouvailles afin de faire la chasse à toute superfétation.

La neige tombe sur le sol.

Un tapis de neige amortit les pas.

La neige floconne devant les vitres.

Une neige lourde coiffe les arbres.

Des murs de neige s'amoncellent devant les portes, etc... (Voir à ce propos Porinot, Dresse, et, surtout la « Stylistique » de Legrand, mine inépuisable d'exercices pour la connaissance de la phrase et du vocabulaire.)

S'il nous est permis de formuler un dernier vœu, nous aimerions voir dans la dernière partie de notre « Cours de langue » une disposition typographique plus claire encore que celle que nous avons actuellement.

Puissent enfin les efforts conjugués de tous ceux qui contribueront à l'élaboration éventuelle d'un nouvel ouvrage de français, nous doter d'un instrument de travail de la même veine que ceux que nous avons le privilège de posséder pour d'autres disciplines et que la pratique a révélés excellents.

Ch. Bd.

TEXTE EXPLIQUÉ

Texte choisi : le début du premier des *Contes du chat perché*, par Marcel Aymé.

Le loup.

Caché derrière la haie, le loup surveillait patiemment les abords de la maison. Il eut la satisfaction de voir les parents sortir de la cuisine.

Comme ils étaient sur le seuil de la porte, ils firent une dernière recommandation.

— Souvenez-vous, disaient-ils, de n'ouvrir la porte à personne, *qu'on vous prie ou qu'on vous menace*. Nous serons rentrés à la nuit.

Lorsqu'il vit les parents bien au loin au *dernier* tournant du sentier, le loup *fit le tour* de la maison en boitant d'une patte, mais les portes étaient bien fermées. *Du côté des cochons et des vaches*, il n'avait rien à espérer. Ces espèces n'ont pas assez d'esprit pour qu'on puisse les persuader de se laisser manger.

Alors le loup s'arrêta devant la cuisine, posa ses pattes sur le rebord de la fenêtre et regarda l'intérieur du logis.

Delphine et Marinette jouaient aux osselets devant le fourneau.

Comme les petites lui *tournaient le dos*, le loup *donna un coup* de nez sur le carreau pour faire entendre qu'il était là. Laisant leurs jeux, elles vinrent à la fenêtre en se tenant par la main.

— Bonjour, dit le loup. Il ne fait pas chaud dehors. *Ça pince, vous savez*.

La plus blonde *se mit à rire*, parce qu'elle le *trouvait* drôle avec ses oreilles pointues et ce pinceau de poils hérissés sur le haut de la tête.

Mais Delphine *ne s'y trompa point*. Elle murmura en serrant la main de la plus petite.

— C'est le loup.

— Le loup ? dit Marinette, alors on a peur ?

— Bien sûr, qu'on a peur...

* * *

Nous supposons que tous les mots du texte sont connus au moins dans leur sens habituel.

Les parents, l'article détermine *parents* qui n'est accompagné d'aucune autre détermination. *Les parents* dans le conte sont devenus des personnages, presque une espèce.

Sens de *comme* (rappel). Adverbe : de la façon que, de même que — presque, quasi, en quelque sorte — de quelle manière, par quels moyens — combien, à quel point.

Conjonction : employé dans une période de 2 membres marquant une comparaison : dans le temps où, au moment où — parce que, vu que, puisque, attendu.

Ici, le premier *comme* est conjonction et veut dire : au moment où ; le second est aussi conjonction, et veut dire : dans le temps où.

Qu'on vous prie ou qu'on vous menace (opposition), voilà deux façons de demander : par la persuasion ou par l'intimidation. Par la persuasion, la prière, on convainc ; par la menace, par la force, on oblige, on impose, on contraint.

A la nuit (à la nuit tombante, à midi) ; à indique un rapport de temps : au moment où — à la nuit veut dire au moment où la nuit vient, descend, entre chien et loup, à la tombée du jour, etc...

Dernier (tournant *visible* de l'endroit où se tient le loup — dernier n'a qu'un sens relatif au champ visuel).

Faire le tour, expression ayant un sens précis ; parcourir la périphérie — comparer : faire un tour, jouer un tour, etc., où les mots de l'expression sont plus indépendants que dans *faire le tour*.

Du côté de (proprement dans le voisinage) des vaches et des cochons — s'adressant aux vaches et aux cochons.

Ces espèces (espèce : division du genre en sciences naturelles ; ici ces espèces contient à la fois l'idée de division du genre (l'espèce bovine...) et un sens péjoratif méprisant).

Esprit — intelligence, compréhension, intérêt aux idées. Si ces « espèces » étaient plus intelligentes, le loup pourrait tenter de les persuader par de beaux discours, non pas à se laisser manger mais à l'admettre dans leur étable. L'analyse de cette phrase consiste à rétablir tout ce qui y est contenu virtuellement. Le raccourci, l'ellipse donne un tour plaisant. Le but du loup n'est pas de les persuader de se laisser manger mais de les manger après les avoir persuadés de le laisser entrer.

Tourner prend un sens spécial, restreint dans *tourner le dos*. Tourner le dos c'est s'éloigner — marcher en sens contraire ; ici c'est regarder ailleurs, dans la direction opposée.

Donner un coup — donner perd ici son sens dominant ; « donner, rendre, porter un coup » sont, avec des nuances, synonymes de frapper. Les mots prennent quand ils sont employés dans certains expressions de langage un sens déterminé qu'ils n'ont pas quand ils sont employés seuls : il importe de le noter.

Ça pince, vous savez. On dit : le froid mord, pince, on personnifie le froid. *Ça pince* est une forme familière, *ça* pronom neutre représentant le froid. *Vous savez*, mots exclamatifs qui ont perdu ici leur sens habituel. Comparez avec : vous savez votre leçon. On remarquera aussi l'intonation différente de ces deux *vous savez*.

Se mettre à rire, *mettre* perd son sens habituel et devient une sorte d'auxiliaire d'aspect pour l'action de rire ; *se mettre* marque le commencement.

Trouvait ; ici = estimait, jugeait.

Avec indique ce que le loup a de particulier, de comique, avec ses oreilles ; c'est un sens restreint. Comparez : *avec* ses petits marquant la compagnie, *avec* autorité marquant la manière, *avec* un marteau, marquant le moyen, l'instrument, etc.

Ne s'y trompa pas, ne se laissa pas tromper par l'apparence bénigne du loup, ne tomba pas dans l'erreur de le croire drôle seulement.

Alors on a peur ? La peur est un sentiment instinctif. On ne demande pas si on doit avoir peur. Cependant les jeunes enfants s'in-

forment des moindres choses. Une petite fille de 5 ans à qui on montrait dans le livre de « Babar l'éléphant » le dessin d'un tronc de saule, demanda : C'est méchant un saule ? Ici Marinette s'informe : doit-on craindre le loup ? est-ce le loup dont on m'a parlé, celui qui a mangé le Chaperon rouge et l'agneau ?

La naïveté de Marinette fera sourire les aînés et la réponse de Delphine accentuera ce sourire.

On remarque que ce texte est composé de mots très usuels et connus tous de jeunes enfants. Ce qui en fait la difficulté, ce sont les emplois de certains mots dans des sens restreints, limités par le contexte et qu'il importe dans la leçon d'explication de textes de délimiter et d'identifier. Ces mots, à une première lecture, passent inaperçus des adultes qui saisissent d'emblée ces sens particulier, mais c'est le but de cette leçon de les expliquer aux enfants qui ne les ont pas encore vus employés de cette manière.

F. T.

OPINIONS QUELQUES RÉFLEXIONS SUR L'ENSEIGNEMENT DES LANGUES MODERNES

Sous ce titre a paru dans La Suisse du 21 février un article de M. Paul Chopard, professeur au Collège de Genève. Cet article traite particulièrement l'enseignement de l'anglais. Nous en avons tiré ces considérations d'ordre général qui intéresseront sans doute nos lecteurs.

Réd.

Si l'on examine les tendances de la pédagogie moderne en matière d'enseignement des langues vivantes, on semble discerner, depuis quelques années, une désaffection pour la méthode directe pure. D'excellents manuels ont été composés pour propager cette méthode et la faire appliquer dans les écoles...

...Il semble toutefois que la méthode directe, quelque attrayante qu'elle puisse paraître, quelque vivants que soient les manuels qui s'en inspirent, soit actuellement en régression. Son principal défaut, à notre avis, réside dans le fait qu'elle a la prétention d'enseigner les langues vivantes sans jamais recourir à la langue maternelle de l'élève. Elle cherche avant tout à créer l'atmosphère du pays dont on étudie la langue, voudrait que l'élève s'exprimât d'emblée dans la langue étrangère et, qui plus est, lui demande dès le début de « réaliser sa pensée » dans cette langue étrangère !

Généreux programme, mais combien difficilement réalisable ! Et pourquoi vouloir se priver, comme truchement entre la pensée des élèves et ce qu'on leur enseigne, du secours de la langue maternelle ? « Penser en allemand », « penser en anglais » ! Pure chimère ! C'est la dernière chose qu'on fait, et seulement quand on sait la langue à fond. Nous ne parlons bien entendu, que de nos gymnases et

autres établissements d'enseignement secondaire, qui visent à une formation intellectuelle autre que celle de l'école Berlitz.

Il nous paraît au contraire que la préoccupation essentielle de nos écoles, dans le domaine des langues vivantes, devrait être avant tout, non l'acquisition de la langue parlée, mais bien plutôt d'une solide base grammaticale, d'un ensemble complet de règles claires et précises, d'une ferme assise sur quoi la pensée puisse ériger, pierre à pierre, l'édifice que représentera la connaissance de la langue étrangère. En outre, le parallélisme entre la langue maternelle et la langue étrangère doit être constant : ne pas faire lire un seul texte sans le traduire aussitôt, ne pas donner des mots à apprendre sans leur traduction en regard. L'élève doit avoir compris, dans sa langue, ce qu'il a lu ou ce qu'il lui faut apprendre. De plus, le *thème*, complètement négligé, sinon ignoré, par la méthode directe, doit au contraire jouer un rôle de premier plan.

Car la tendance naturelle de l'élève (et il serait vain de vouloir la combattre) sera toujours de traduire sa pensée littéralement, que ce soit par écrit ou oralement. Or le thème, l'exercice le plus important à notre avis, lui fera non seulement appliquer les règles apprises, utiliser les mots acquis, mais lui montrera surtout quand et jusqu'où une traduction littérale est possible.

Est-ce à dire que les langues vivantes doivent être enseignées comme les langues mortes ? Pas absolument, croyons-nous. Un juste milieu semble n'être pas difficile à trouver. C'est précisément cette méthode intermédiaire que recommande M. Camugli, dans un rapport présenté au troisième congrès international des professeurs de langues vivantes, tenu à la Sorbonne l'été passé.

« La méthode directe pure, dit-il, demanderait beaucoup plus de temps que nous n'en avons généralement. La méthode la plus pratique paraît être la méthode *mixte*, qui garde les exercices vivants de la méthode directe, sans craindre de corriger et d'expliquer, dans la langue de l'élève, toutes les fois qu'il s'agit d'être bien compris et de gagner du temps. La bonne méthode sera plutôt lente que rapide, elle préférera la qualité des connaissances à leur quantité. »...

P. CHOPARD.

ASSOCIATION ANTIALCOOLIQUE DU CORPS ENSEIGNANT GENEVOIS

Le Comité de l'Association antialcoolique du corps enseignant genevois organise pour le jeudi 10 mars de 14 h. 30 à 16 h. 30, à la Salle centrale, place de la Madeleine 10, la Fête du « Livre d'or » pour écoliers abstinents, avec le programme suivant :

- Cinéma.* 1. Puissance invisible (l'électricité).
2. Film comique.
3. Un grand amour (film éducatif).

Les élèves inscrits au « Livre d'or » (abstention de boissons alcooliques de septembre 1937 à février 1938) sont cordialement invités.

Des circulaires et des papillons ont été envoyés aux ayants droit dans les écoles.

Les demandes de renseignements sont à adresser au président : M. H. Coeytaux, Grand-Saconnex.

RÉCITATION

COQUERICO !

*Coquerico, coquerico !
qui est-ce qui chante si tôt ?
C'est le coq qui n'a plus sommeil,
et qui annonce le réveil.
Cott, cott, cott, codette !
Font à leur tour les poulettes.
Le soleil rit au jour nouveau,
levez-vous vite, il fera beau.*

LA VACHE NOIRE

*La vache noire de grand'mère
nous donne chaque jour son lait,
du lait mousseux, du bon lait frais.
C'est justement l'heure de traire :
Vite accourez, petits enfants ;
voici pour vous du bon lait blanc.* H. DUBUS.

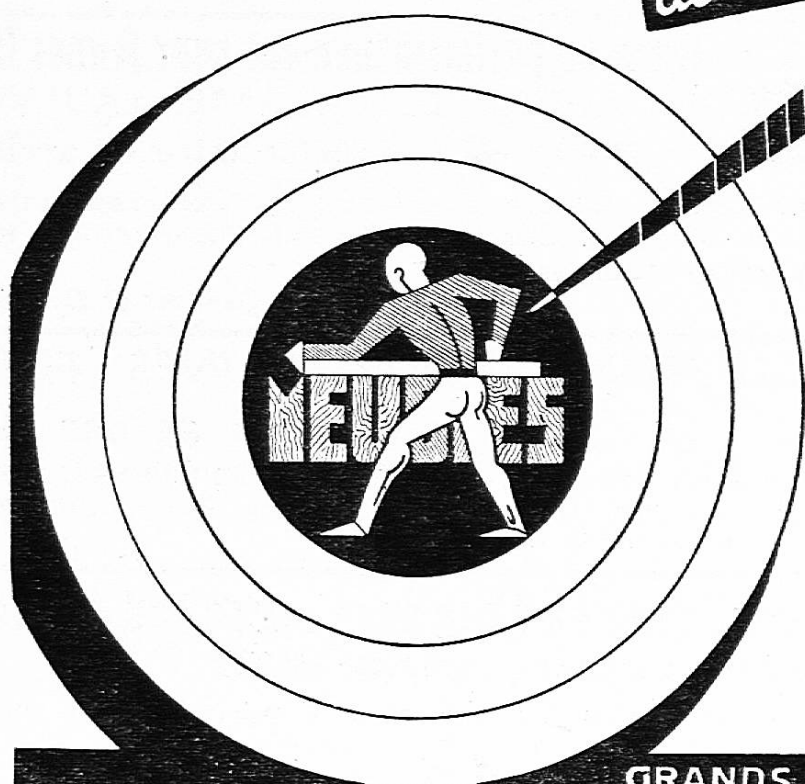
LES LIVRES

Les trésors de la chanson populaire, 42 mélodies, chansons de chez nous et d'ailleurs, pouvant se chanter en canon, choisies, harmonisées et publiées par Jacques Burdet ; Emmanuel Barblan, éditeur.

La forme « canon » plaît toujours aux enfants mais les canons composés par les auteurs sont souvent difficiles. C'est pourquoi M. Burdet a choisi parmi les chansons populaires celles dont la ligne mélodique pouvait fournir un *canon naturel*. Son recueil permettra d'apporter plus de variété à la leçon de chant. Au gré des pages, les maîtres découvriront que telle ou telle chanson qu'ils connaissent bien peut être chantée en canon et qu'il n'est pas jusqu'à « La casquette du père Bugeaud », « Il était une bergère » et « Joli mois de mai quand reviendras-tu ? » qui ne puissent se plier à cette forme.

Ajoutons que la plupart de ces chansons ont un charme mélodique ou rythmique certain et que les « trésors de la chanson populaire » sont très agréablement présentés. Alb. R.

*En achetant
vos Meubles
à l'Innovation
vous êtes sûrs
de toucher juste*



GRANDS MAGASINS

INNOVATION

LAUSANNE - RUE DU PONT

S.A.

LE COLLÈGE PIERRE VIRET PRÉPARE POUR L'UNIVERSITÉ

LAUSANNE, 3 CHEMIN DES CÈDRES (CHAUDERON)

Baccalauréats - Maturités - Exa-
mens préalables - Raccordement
aux classes du Gymnase

Neuf professeurs diplômés univer-
sitaires - Trente élèves - Petites
classes mobiles - Références à
disposition.

**Le pasteur Paul Cardinaux, directeur, reçoit le matin
et sur rendez-vous. Tél. 33.599 ou 22.599.**

Institut évangélique de jeunes filles, Horgen

ÉCOLE MÉNAGÈRE fondée en 1897.

Sur désir, enseignement en langues étrangères. Musique. Demandez prospectus illustré.

OUVERTURE DES COURS : 1^{er} MAI ET 1^{er} NOVEMBRE.

Cours d'une année et de 5 mois.

Corps enseignant diplômé.

auxilia

Ecole de perfectionnement pour jeunes filles

24, AVENUE DE LA GARE, LAUSANNE

Début de l'année scolaire en avril

Cours ménagers. Pédagogie. Langues, Culture générale, etc. Préparation de maîtresses de maison et de gouvernantes d'enfants. Classe d'application. Placement des élèves assuré. Références. **Prospectus détaillé gratuit.**

Mmes S. Marsens-Cuendet et O. Tripod.

INSTITUT LINGUISTIQUE POUR JEUNES FILLES

Inter Silvas

Wangen an der Aare

Etude spéciale et très soignée des langues allemande - anglaise - italienne.
Cours commerciaux. Site charmant, entouré de forêts et de montagnes.

S'adresser à la Direction.

Collège scientifique cantonal

Année scolaire 1938-1939

Examens d'admission pour toutes les classes : Vendredi 1^{er} et samedi 2 avril, à 7 heures.

Age minimum pour entrer en 5^{me} : **11 ans** dans l'année.

Les meilleurs élèves primaires de 4^{me} année y sont admis sans examen.

Tous renseignements auprès du directeur (chaque jour de 11 à 12 heures).

Inscriptions au secrétariat jusqu'au mercredi 30 mars; pièces exigées : un livret scolaire officiel vaudois; à ce défaut, acte d'état civil et certificat de vaccination.

Rentrée des classes : lundi 25 avril 1938 à 14 h.

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

ÉDUCATEUR

ET

BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

RÉDACTION :

ÉDUCATEUR
ALB. RUDHARDT
GENÈVE, Pénates, 3

BULLETIN
CH. GREC
VEVEY, rue du Torrent, 21

ADMINISTRATION :

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE, AVENUE DE LA GARE, 33
Téléphone 33.633 — Chèques postaux ll. 6600

ANNONCES : PUBLICITAS S. A., LAUSANNE ET SUCCURSALES

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : SUISSE : FR. 8.—, ÉTRANGER : FR. 11.—.

Supplément trimestriel : Bulletin Bibliographique

CRÉDIT FONCIER VAUDOIS

AUQUEL EST ADJOINTE LA

CAISSE D'ÉPARGNE CANTONALE VAUDOISE

GARANTIE PAR L'ÉTAT

●
Prêts hypothécaires et sur nantissement
Dépôts d'épargne
Emission d'obligations foncières
Garde et gérance de titres
Location de coffres-forts (Safes)

COLLÈGE CLASSIQUE CANTONAL

Cours de raccordement, du 25 avril au 16 juillet 1938, pour les élèves des écoles primaires qui désirent entrer en VI^e.

Age d'admission : 10 ans révolus en 1938.

Les examens auront lieu : lundi 4 avril, à 8 h. (écrits) et mardi 5 avril, à 8 h. (oraux).

Les inscriptions sont reçues au C. C. C. dès ce jour au jeudi 31 mars. Présenter acte de naissance, certificat de vaccination et livret scolaire.

Prêts sans caution à fonctionnaires et employés solvables. Conditions avant. enq. sans engagement ni avance. **Discretion.** Références 1^{er} ordre. Va sur place. Timbre-rép. **Banque de Prêts S. A.,** Paix 4, Lausanne.

Langue allemande

ainsi qu'anglaise, italienne et espagnole, etc. Cours commerciaux, banque et branche hôtelière. Enseignement individuel très sérieux. Diplôme. Demandez prospectus gratuit à **Ecole de commerce Gademann, Zurich.**

L'ALLEMAND

garanti en 2 mois, l'italien en 1, à l'**Ecole Tamé, Baden 57.** Cours de toute durée, à toute époque et pour tous. Prép. exam. emplois fédéraux en 3 mois. Dipl. langues et commerce en 3 et 6 mois.